

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS : Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Madame GRIMAL, Madame PARIS, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN (à partir de la délibération n° 4), Madame ARMAND, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIGAUD, Madame ARBORE, Madame COULET, Monsieur KARTAL (à partir de la délibération n° 11) Monsieur RICHER (à partir de la délibération n° 4), Madame BRISSEZ, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY (à partir de la délibération n° 3), Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE, Monsieur MARINO-MORABITO, Monsieur TOCHE ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION : Madame SEYTIER (à Madame SONNERY), Monsieur BLANC (à Madame GRIMAL), Monsieur GRANJU (à Monsieur GUEUR).

ABSENTS :

Monsieur BOURDIN jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Monsieur KARTAL jusqu'à la délibération n° 10 incluse
Monsieur RICHER jusqu'à la délibération n° 3 incluse
Madame ARENA
Monsieur RIBIERE
Madame PONCET
Monsieur GUERRY jusqu'à la délibération n° 2 incluse

Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

**2023.04.18 VALIDATION DE L'APPEL À PROJETS POLITIQUE DE LA VILLE 2023 –
PROJET VIVACITÉ DE L'ASSOCIATION AIDA - ENGAGEMENT DES
DÉPENSES**

(Rapporteur : Liliane Falcon)

Nomenclature : 8.5 : Politique de la Ville, habitat, logement

La Loi n° 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 recentre la Politique de la Ville au bénéfice de 1 300 territoires les plus en difficultés.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20230922-DEL_2023_04_18-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023

Un appel à projets est lancé, chaque année. Il permet de financer des actions répondant aux enjeux identifiés dans le Contrat de Ville.

Au titre de l'année 2023, 16 projets ont été initialement retenus par le Comité de Pilotage en date du 07 février 2023. La Ville d'Ambérieu-en-Bugey et l'Etat souhaitent garder une partie de leur enveloppe respective afin de soutenir un nouveau projet pour la fin de l'année civile 2023.

Le projet VivaCité porté par AIDA – Centre Social le Lavoir - correspond aux attentes de l'appel à projet complémentaire. Ce dernier vise à favoriser l'ouverture culturelle (arts plastiques, vidéo, musique ...). Les habitants créeront des œuvres éphémères et/ou pérennes.

Il est proposé de le soutenir à hauteur de 2 000 € (l'Etat versant quant à lui 5 000 €).

La subvention sera versée préalablement à l'engagement de chaque action, afin de permettre au partenaire de mettre en œuvre leur projet.

La Commission Municipale **Politique de la Ville et Rénovation Urbaine**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **19 septembre 2023** a émis un avis **favorable**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DÉCIDE** :

1. **DE SOUTENIR** le projet VivaCité de AIDA, dans le cadre de l'appel à projets à projets complémentaire Politique de la Ville 2023, à hauteur de 2 000 € ;
2. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cet appel à projets afin de déterminer les modalités de versement ou de mise en œuvre spécifiques ;
3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser ladite subvention qui sera prélevé sur l'imputation DGS 52 65748 SODI POLITIQVIL.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme
Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

29 SEP. 2023

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey is visible, partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



A blue circular official stamp of the Municipality of Ambérieu-en-Bugey is visible, partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Reçu de réception en préfecture
001-210100046-20230922-DEL_2023_04_18-DE
Date de télétransmission : 28/09/2023
Date de réception préfecture : 28/09/2023